



Groupe hospitalier
Paris Saint-Joseph

Instituts de formation Paris Saint Joseph **Journée portes ouvertes**

4 février 2023

Plan de la présentation

- L'Institut de formation
- Les épreuves de sélection
- La formation
- Les spécificités du projet pédagogique des Instituts Paris Saint Joseph
- L'insertion professionnelle
- La profession
- La poursuite d'études-Les spécialités

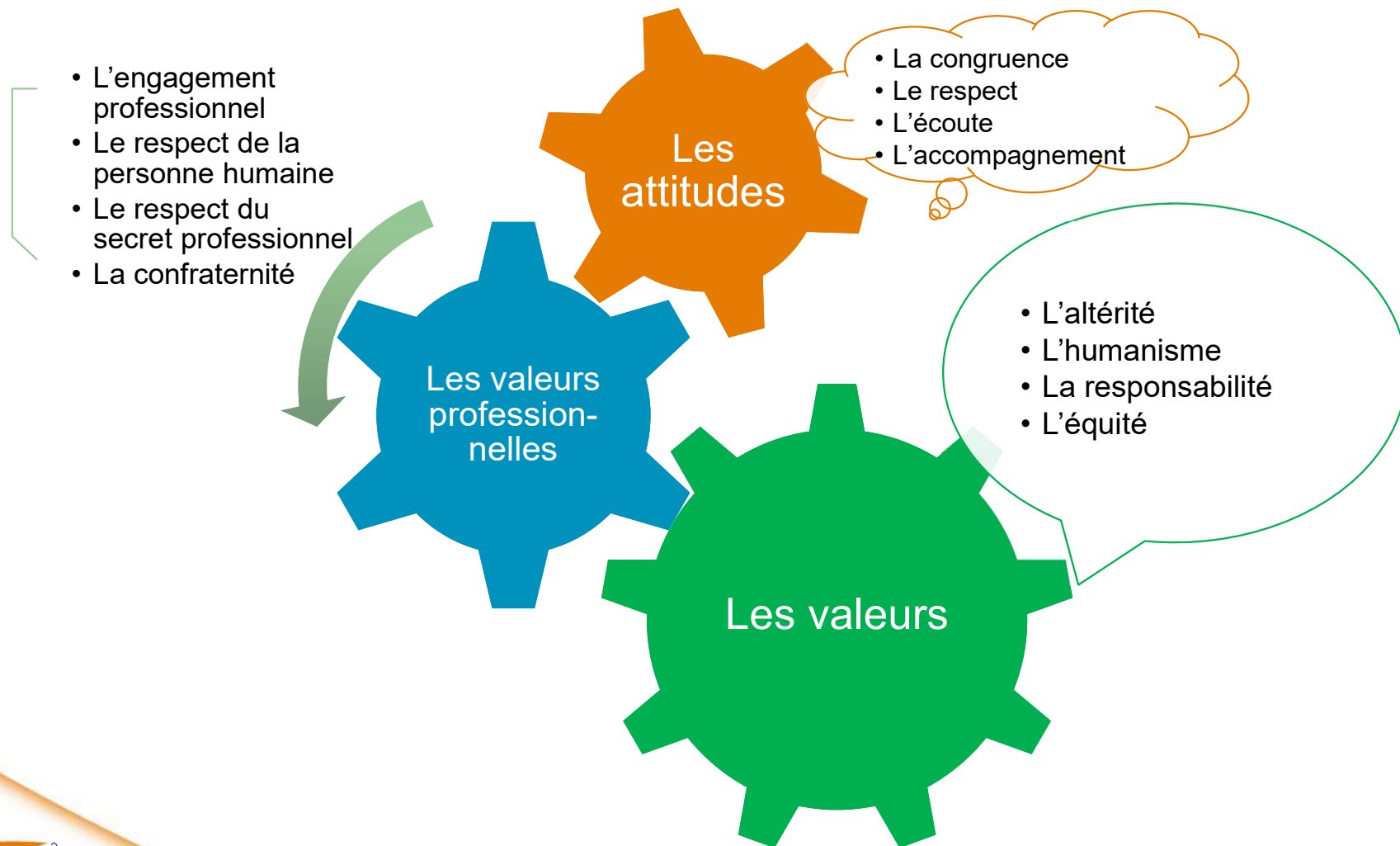


L'institut de formation Paris Saint-Joseph

- 120 ESI, 90 EAS, 45 EAXP, formation continue des professionnels,
- Parcours d'accompagnement à l'entrée en formation, DU paréo
- 30 collaborateurs dont 23 cadres formateurs
- Adossé au Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph
- Terrains de stage et qualification
- Laboratoires de formation par la simulation
- Charte Erasmus +




Les valeurs



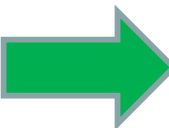
Un institut qui prend soin de ses apprenants

- Tutorat par les pairs
- CDI
- Partenariat université de Paris Cité : SSE, BU, SUAPS
- WiFi, salle informatique
- BDE
- Démocratie étudiante
- Sophrologie
- Campus
- Foyer



Charte des engagements réciproques

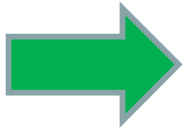
Modalités d'admission en IFSI 2023

BACCALAUREAT PARCOURSUP		Aide soignants et aux de puer 3 ans d'exercice et Formation professionnelle continue financée 25% du quota en 2023		Passerelles spécifiques pour : iDe de l'UE Sage-femme, médecins hors UE, étudiants en médecine, kinés, ergothérapeutes, pédicures-podologues, manip radio
		Oral de motivation , présentation dossier et projet professionnel Dates : mars 2023 Epreuves écrites : français et mathématiques Date 8 mars 2023		
Calendrier parcoursup Ouverture du site d'information le 20 décembre 2022 Formulation des vœux du 18 janvier au 9 mars 2023 Complétude des dossiers jusqu'au 6 avril Réponses à partir du 1 juin 2023				
	Confirmation inscription 15 juillet (fin de la phase principale)	Dispenses selon la section pédagogique de l'institut	Dispenses selon la section pédagogique de l'institut	Résultats 13 avril 2023
	Pré rentrée le 30 aout et Rentrée 4 septembre 2023			

6

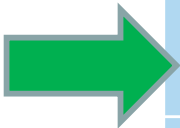
IFAS formation modulaire et complète : les épreuves de sélection

Sans diplôme	Titre ou diplôme niv IV	Diplôme de niveau V sanitaire et social	Diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur
Sélection sur dossier			
Lettre de motivation CV, situation personnelle ou professionnelle décrite Oral ; entretien de motivation			
ASH avec expérience professionnelle : sélection sur dossier			
Inscription : juillet - octobre 2023 Sélection : oct-nov 2023 Communication des résultats fin novembre 2023			
Rentrée 8 janvier 2024 (cursus partiels et cursus complets)			



IFAP : les épreuves de sélection

Sans diplôme	Titre ou diplôme niv IV	Diplôme de niveau V sanitaire et social	Diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur
Sélection sur dossier			
Lettre de motivation CV, situation personnelle ou professionnelle décrite Oral ; entretien de motivation			
Lettre de motivation CV, situation personnelle ou professionnelle décrite Oral ; entretien de motivation			
ASH avec expérience professionnelle : sélection sur dossier			
Inscription : juillet - octobre 2023 Sélection : oct-nov 2023 Communication des résultats fin novembre 2023			
Rentrée 8 janvier 2024 (cursus partiels et cursus complets)			



PARCOURSUP Les 5 ATTENDUS

Attendu 1

- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales

Attendu 2

- Qualités humaines et capacités relationnelles

Attendu 3

- Compétences en matière d'expression orale et écrite

Attendu 4

- Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique

Attendu 5

- Compétences organisationnelles et comportementales

9



L'examen des dossiers début avril à mi mai (cf calendrier parcoursup)

- Bacheliers année N
 - Les notes de 1ère et terminale
 - La Fiche avenir
 - Les activités et centres d'intérêts
 - Le projet motivé de formation
- Bacheliers année N+1 à 5
 - Les notes du bac
 - Les notes de 1ère et terminale
 - Les activités et centres d'intérêts
 - Le projet motivé de formation
- Bacheliers non scolarisés
 - Les notes du bac
 - Les activités et centres d'intérêts
 - Le projet motivé de formation

La phase de propositions du fin mai à mi juillet

(cf calendrier parcoursup)

- 5 vœux IFSI possibles sur les 10 vœux
- Réponses possibles
 - Oui
 - En attente
 - Non
- Le candidat
 - Peut garder un oui et des vœux en attente
 - Confirmer définitivement un oui => tous les autres vœux sont annulés
 - Pas de désinscription de la plateforme
 - Inscription la plus rapide possible et au plus tard le 16 juillet dans l'IFSI choisi

Calendrier

- Propositions entre fin mai et mi juillet
- Réponse requise dans les délais indiqués par la plateforme, de plus en plus rapidement après la proposition
- Alertes par mails et SMS

RETOUR SUR LES VOEUX

l'élève se positionne sur ses **vœux en attente**, qu'il peut **garder** pour le tour suivant ou **abandonner**.

IFSI 1

Attente

Je maintiens

IFSI 2

Oui si

IFSI 3

Attente

IFSI 4

Oui

IFSI 5

Attente

IFSI 6

Attente

Le jeune a vocation à ne maintenir en attente que des vœux qu'il considère comme plus intéressants que le « oui » qu'il a retenu

ANDEP 4-12-18



Groupe hospitalier
Paris Saint-Joseph

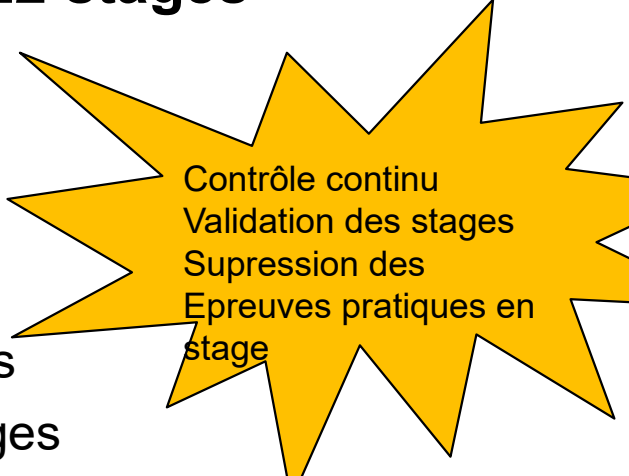
04/02/23

IFSI Paris Saint Joseph

Les parcours d'accompagnement à l'entrée en formation

- Infirmiers
 - Séminaire en partenariat avec l'ICP durant les vacances scolaires février 2023
 - Bacheliers : DU paréo/parcours IFSI : en partenariat avec Université de Paris Cité accompagnement entrée en formation en soins infirmiers en 2023-2024
 - FPC : accompagnement aux épreuves d'admission
- Accompagnement aux épreuves d'admission AS-AXP
 - Dossier (juillet)
 - Entretien (septembre)

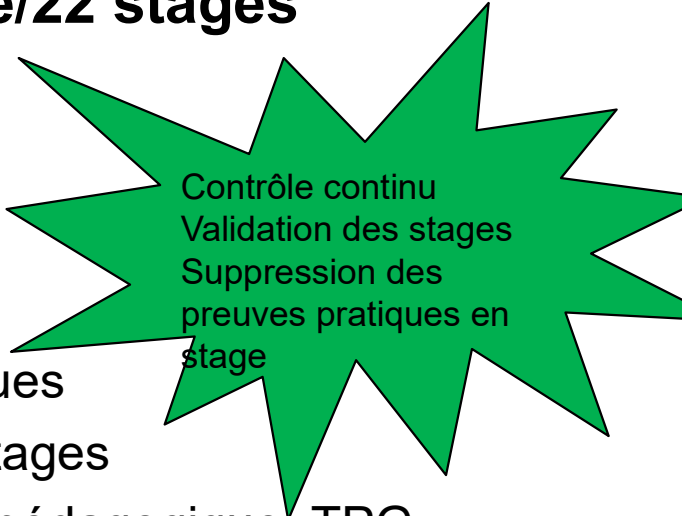
- **En 1 an: 44 semaines dont 22 théorie/22 stages**
 - Rentrée janvier 2024
 - Diplôme en février 2024
 - 4 semaines de congés / an
- **En alternance :**
 - 1540 h : 770 h IFAS + 770 h stages cliniques
 - 10 modules de formation, 4 périodes de stages
 - CM, TP, TD, Analyses de pratiques, suivi pédagogique, TPG
 - Suivi pédagogique individuel et encadrement en stage, 35h API au 1^{er} trimestre
- **Professionalisante :**
 - Construite à partir d'un référentiel d'activités et de compétences
 - Obtention du Diplôme d'Etat aide soignant
 - Intégration immédiate dans le monde du travail



Contrôle continu
Validation des stages
Suppression des
Epreuves pratiques en
stage

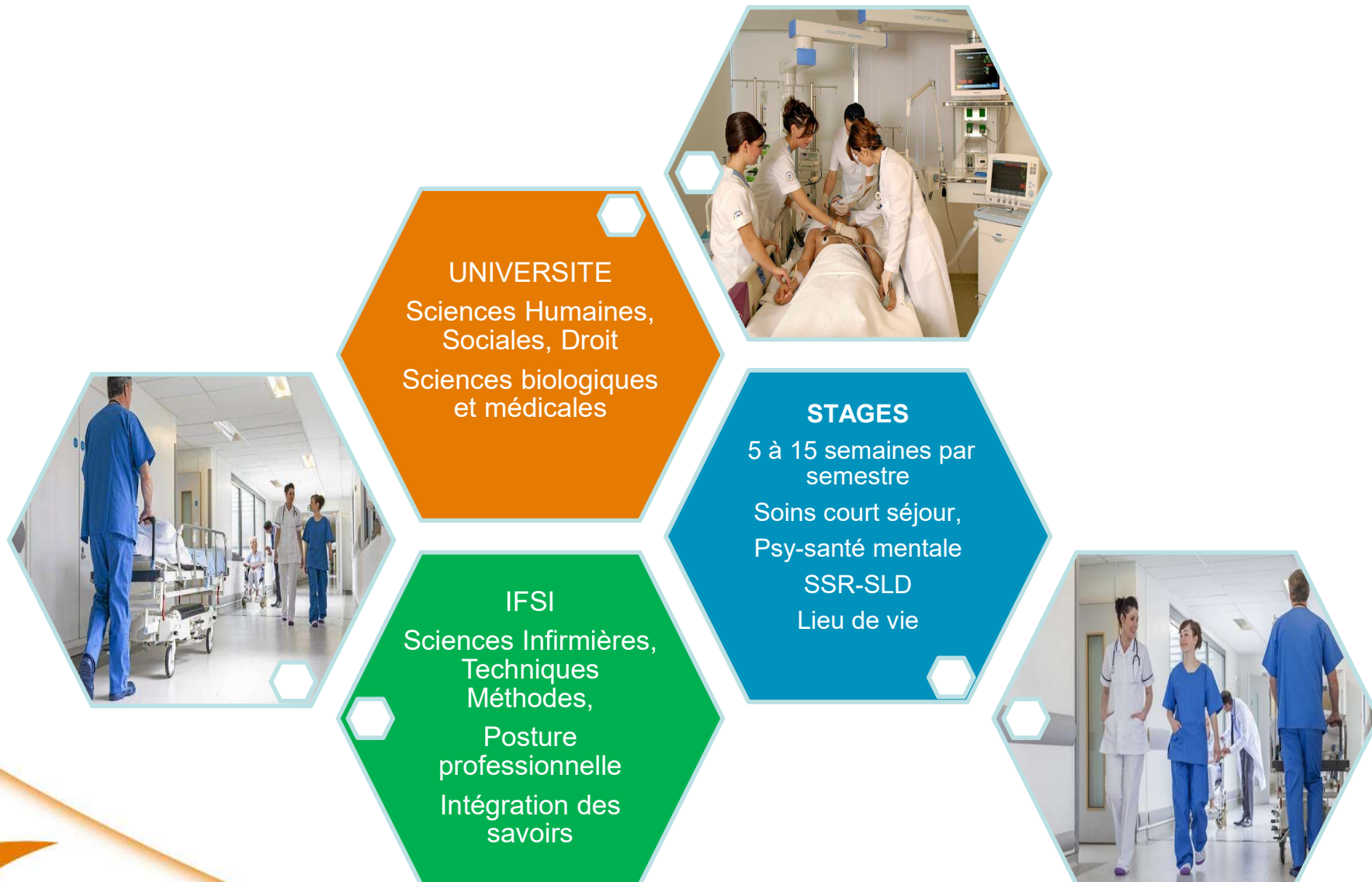
IFAP

- **En 1 an: 44 semaines dont 22 théorie/22 stages**
 - Rentrée janvier 2024
 - Diplôme en février 2024
 - 4 semaines de congés / an
- **En alternance :**
 - 1540 h : 770 h IFAP + 770 h stages cliniques
 - 10 modules de formation, 4 périodes de stages
 - CM, TP, TD, Analyses de pratiques, suivi pédagogique, TPG
 - Suivi pédagogique individuel et encadrement en stage, 35h d'API au 1^{er} trimestre
- **Professionalisante :**
 - Construite à partir d'un référentiel d'activités et de compétences
 - Obtention du Diplôme d'Etat aide soignant
 - Intégration immédiate dans le monde du travail



Contrôle continu
Validation des stages
Suppression des
preuves pratiques en
stage

Comment se déroule la formation infirmière ?



Spécificités du projet pédagogique IFSI PSJ

La préparation estivale à la rentrée

Le raisonnement clinique

La mobilité internationale

La sophrologie

La formation par la simulation en santé

La démocratie étudiante

La formation au travail d'équipe

Le E learning

Le renouvellement des méthodes pédagogiques

La numérisation du dossier scolaire



INSERTION PROFESSIONNELLE - CHIFFRES CLEFS 2022

REGIONS
SPECIALITES

QUOTA
PENURIE ?
PLEIN EMPLOI
?

Salaires début de
carrière
IDE 1600€ net
AS : 1400€ net
AP : 1400€ net

EAS : 75% diplômés, employabilité
83% (2021)

EAP 88% diplômés, employabilité
97% (2021)

ESI 90% DIPLOMES

EMPLOYABILITE 2021 : 81% dont :
61% Etablissement de santé,
91% en Ile de France,
77% de jour,
77% en CDI

Instituts de
formation
PARIS SAINT
JOSEPH

361 ETUDIANT-E-S
EN SOINS
INFIRMIERS (ESI)
1 CADRE
FORMATEUR POUR
23 ETUDIANTS
45 EAXP/1CF/23
90 EAS 1CF/23



La profession d'infirmier-e

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Leurs principales missions sont les suivantes :

- évaluer l'état de santé d'une personne et d'analyser les situations de soins ;
- concevoir et définir des projets de soins personnalisés ;
- planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ;
- mettre en œuvre des traitements.

Lieux d'exercice

- Lieux d'exercice
 - Établissement de soins: en service de chirurgie, de médecine, de réanimation, de bloc opératoire, de maternité, d'urgences,...
 - En santé mentale et en psychiatrie,...
 - En soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
 - Dans des lieux de vie : soins à domicile, maison de retraite, EHPAD
 - En libéral
 - En milieu scolaire, en entreprise, pénitentiaire, humanitaire

Poursuite d'étude

- Spécialités : cadre de santé, puéricultrice, infirmière de bloc opératoire, anesthésie
- Universitaire : master dont pratiques avancées, puis doctorat

**PREMIERE PROFESSION DE SANTE EN TERME
D'EFFECTIF**

DES LIEUX D'EXERCICE DIVERSIFIES

SECTEUR HOSPITALIER / LIBERAL / MILIEU
SCOLAIRE

CRECHE PMI / ARMEE / ENTREPRISE

EVOLUTIONS DE CARRIERE

INFIRMIER ANESTHESISTE / PUERICULTEUR

INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

PRATIQUE AVANCEE

CADRE DE SANTE / DIRECTEUR DES SOINS

PROFESSION INFIRMIER

QUALITES REQUISES

CONNAISSANCES

SENS DES RESPONSABILITES

SENS DU COLLECTIF / TRAVAIL EN EQUIPE

AUTONOMIE

QUALITES RELATIONNELLES

FORMATION PROFESSIONNALISANTE

ACCES IMMEDIAT AU TRAVAIL

MOBILITE

POSSIBILITE DE FORMATION CONTINUE

ADAPTATION VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE

23



La profession d'aide soignante

- Les aide soignant-e-s dispensent , en collaboration avec l'infirmièr-e et sous sa responsabilité:
 - des soins de prévention,
 - de maintien,
 - de restauration de la santé.
- Leurs principales missions sont les suivantes :
 - soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes
 - accompagne la personne dans les activités de sa vie quotidienne,
 - contribue à son bien être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Lieux d'exercice

- Lieux d'exercice
 - Établissement de soins: en service de chirurgie, de médecine, de réanimation, de bloc opératoire, de maternité, d'urgences,...
 - En santé mentale et en psychiatrie,...
 - En soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
 - Dans des lieux de vie : soins à domicile, maison de retraite, EHPAD

Poursuite d'étude

- Auxiliaire de puériculture
- Infirmière



La profession d'auxiliaire de puériculture

- Les auxiliaires de puériculture, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice :
 - prennent soin de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne, de la naissance à l'adolescence ;
 - organisent leur travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Leurs principales missions sont les suivantes :
 - observer et mesurer les principaux paramètres vitaux liés à l'état de santé et au développement de l'enfant ;
 - assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant, des matériels de soin et de jeu
 - recueillir et transmettre les observations par oral et par écrit ;
 - accueillir, informer et accompagner l'enfant et sa famille.

Lieux d'exercice

- Crèche,
- Services de protection maternelle et infantile,
- Pouponnières,
- Etablissements accueillant des enfants handicapés,
- Établissement de soins : en pédiatrie, en maternité.



Poursuite d'étude et spécialités

- Aide soignante
- Educatrice de jeunes enfants
- Infirmière



Financement des études

- Tarifs annuels
 - Infirmière : 8241€ (financé)/ 797€ reste à charge individuel
 - Aide soignant-e- : 8334€ (financé)/ 133€ reste à charge individuel
 - Auxiliaire de puériculture : 8334€ (financé)/reste à charge 133€ individuel
- Statuts
 - Bacheliers N+2, pole emploi (6 mois) : financement région
 - Salariés : financement employeur, OPCO
 - CAE GHPSJ à partir de la 2eme année de formation IFSI

Merci

Pour plus d'informations

sifsi@ghpsj.fr

<https://www.hpsj.fr/ifsil>

<https://www.youtube.com/channel/UCiYEqWt6DIohGO2iZL2h5XQ>



Accueil personnalisé

- Les assistantes répondent à vos questions
 - Filière aide soignante : 01 44 12 34 64
 - Filière Aux de puériculture : 01 44 12 80 27
 - Filière classes préparatoire et DU paréo :
01 44 12 83 97
 - Filière infirmière : 01 44 12 82 48/83 85

Elles vous orientent vers les interlocuteurs experts si nécessaire

Accueil aujourd'hui

Assistantes et formateurs : rendez vous en salle Mandela

Apprenants pour la visite des locaux et échanges informels : rendez vous dans le hall d'accueil